

Thème 2 : Faire la guerre, Faire la paix

Corrigé du sujet de dissertation 2 sur l'axe 1, faire la guerre :

Sujet 2 : Les guerres actuelles (depuis 1991) sont-elles les mêmes que celles d'hier ?

Introduction : En 1999, dans un ouvrage de référence, *New and old wars*, Mary Kaldor, une politiste britannique, démontre que les conflits post-guerre froide obéissent à d'autres schémas que les conflits précédents. Les guerres interétatiques occidentales, régulières et symétriques, qui ont servi de référence pour penser et faire la guerre ne correspondent plus, en effet, à la réalité des nouveaux conflits, majoritairement intra-étatiques et asymétriques, avec des enjeux transnationaux.

C'est pour cette raison que se pose la question de l'entrée dans un nouvel âge de la guerre, rompant avec celui de la « guerre classique » des XVIII^e et XIX^e et de la « guerre moderne » du XX^e s ?

Pour répondre à cette question, il convient d'analyser dans quelle mesure les guerres actuelles impliquent de nouveaux acteurs par rapport aux guerres passées puis dans quelle mesure elles sont déterminées par de nouveaux facteurs et enfin dans quelle mesure elles obéissent à de nouvelles formes.

Première partie : De nouveaux acteurs ?

A) Les acteurs non étatiques, les acteurs prédominants des guerres actuelles

Le modèle de la guerre prédominant jusqu'en 1945 a été celui de la guerre opposant les armées régulières des États belligérants. Ce modèle est au cœur de la réflexion de Clausewitz dans son œuvre inachevée *De la Guerre*. Or, ces conflits sont relativement minoritaires aujourd'hui : sur les 73 conflits recensés par l'UDCP (Uppsala Data Conflict Program) entre 2002 et 2011, seuls 4 étaient des guerres interétatiques.

La quasi-totalité des conflits sont donc aujourd'hui des guerres intra-étatiques : ils opposent des milices de combattants irréguliers aux forces gouvernementales et/ou des milices entre elles. La guerre civile en RDC depuis 1960, celles en Lybie et au Mali depuis 2012 ou encore celle au Yémen depuis 2016 en sont des exemples et témoignent de la montée en puissance des acteurs non étatiques dans les guerres nouvelles.

B) Un nouvel acteur non étatique qui défie les puissances établies : les organisations djihadistes transnationales

Les organisations djihadistes internationales se sont, également, imposées comme des acteurs non étatiques capables de défier les puissances établies. Les puissances occidentales dont les intérêts et le prestige ont été menacés par leurs actions (campagne d'attentats, guérilla) leur ont, en effet, déclaré la

Thème 2 : Faire la guerre, Faire la paix

guerre au nom de la « guerre contre le terrorisme » comme si elles étaient l'équivalent des États. Or, Al Qaida comme l'État islamique rassemblent des militants combattants rejetant toute affiliation à un État. Ils recrutent des combattants irréguliers, acquis à l'idéologie islamiste fondamentaliste, venant de tous les horizons.

Al Qaida, fondée en 1987 par O. Ben Laden, opère comme une multinationale du terrorisme en ayant des filiales dans toutes les zones grises de la planète (AQMI dans le Sahara, AQPA au Yémen...) et réalise des campagnes d'attentats à l'échelle globale, aussi bien dans les pays occidentaux que dans les pays musulmans. Quant à l'État islamique ou Daech, né d'une rupture avec Al Qaida en 2006, il a territorialisé sa base en Irak et en Syrie, avant d'être militairement défait. Pour y parvenir les EU, 1^{ère} puissance mondiale, se sont alliés avec d'autres acteurs non étatiques, les milices kurdes, et ont fait appel à des sociétés privées de mercenaires telle Blackwater.

Deuxième partie : De nouveaux facteurs ?

A) Le poids déterminant des facteurs sociaux et institutionnels au détriment des facteurs politiques traditionnels

Ce rôle prédominant joué par les acteurs non étatiques dans les guerres actuelles est la conséquence d'une mutation dans les facteurs de guerre. Dans les guerres interétatiques au cœur de l'analyse de Clausewitz dans son œuvre maîtresse et inachevée, *De la guerre*, la guerre est « la continuation de la politique par d'autres moyens », *i.e.* elle est un instrument au service des gouvernements pour atteindre leurs fins comme, par exemple, obtenir le contrôle de nouvelles ressources et de nouveaux territoires. C'est ainsi que dans le conflit qui oppose l'Éthiopie à l'Érythrée entre 2002 et 2018 la guerre menée par l'Éthiopie a pour objectif d'avoir un accès à la mer que lui barre l'Érythrée

Or, dans les conflits intra-étatiques qui sont devenus prépondérants, ce sont les facteurs sociaux et institutionnels qui sont déterminants. Les guerres intraétatiques résultent le plus souvent de la décomposition de l'État, devenant un *État failli*, auquel est contesté le monopole de la violence légitime parce qu'il n'assure plus ses missions essentielles (protéger, soigner, éduquer...) et parce qu'il est aussi perçu par la population comme aux mains d'un groupe qui utilise la contrainte étatique pour déposséder des richesses et de ses droits d'autres groupes sociaux à son profit. L'exclusion sociale et politique qui s'en suit alimente une désintégration par le bas qui fait de la violence armée une ressource pour exiger un nouveau contrat politique et social.

Thème 2 : Faire la guerre, Faire la paix

B) Le rôle clé des entrepreneurs de violence

Ainsi, selon l'analyse de B. Badie, les guerres, de « conflits opposant des États riches et sûrs d'eux, sont devenus des affrontements entre pays pauvres ». Dans le même mouvement, leur centre de gravité s'est déplacé de l'Europe, épice de des guerres jusqu'en 1945, en Afrique et en Asie. Le contexte de désagrégation institutionnelle et sociale offre un terrain pour des entrepreneurs de violence car ils peuvent, en effet, facilement recruter dans leurs milices des soldats qui y trouvent une source de revenus et un emploi.

Ces entrepreneurs de violence peuvent viser des buts politiques ou économiques :

- L'État islamique voulait, par exemple, créer un État arabo-sunnite en Syrie et en Irak. Il a bénéficié de l'adhésion de la population arabo-sunnite qui se sentait déposséder de ses droits et y voyait une protection contre les violences qu'elles subissaient ;
- En revanche, pour d'autres « entrepreneurs de violence », cela peut être une activité économique en tant que telle, trouvant sa fin dans l'enrichissement que procurent les pillages, les rançons, les trafics illicites (drogue, armes...)

Ces deux buts peuvent entrer en synergie : le chef d'AQMI est-il ainsi surnommé « général Marlboro » car il contrôle la principale filière de tabac de contrebande au Sahara afin de financer l'activité terroriste.

Troisième partie : De nouvelles formes ?

A) Le primat des guerres irrégulières et asymétriques et l'inversion du rapport du faible au fort

La prépondérance des guerres intraétatiques et irrégulières a également entraîné la dissolution des formes de la « guerre classique » ou de la « guerre moderne. Celles-ci reposaient sur l'affrontement d'armées régulières, avec une opposition entre un front et un arrière, une distinction entre combattants et civils, une séparation entre l'état de guerre et l'état de paix scandée par une déclaration de guerre puis un traité de paix. La guerre totale au XXe s a opacifié ces délimitations mais ne les a pas remis en cause. En revanche, les guerres irrégulières et asymétriques les font voler en éclat.

Elles opposent, en effet, des adversaires aux moyens déséquilibrés : d'un côté des combattants irréguliers mal équipés, de l'autre des armées professionnelles disposant de capacités technologiques ultramodernes (drone, renseignement satellitaire...) et d'une puissance de frappe sans commune mesure. Aussi les combattants irréguliers pratiquent-ils une guerre faite d'embuscade et de coups de main, en se camouflant dans la société et en refusant toute bataille rangée qui leur serait défavorable. Face à cet adversaire difficilement saisissable, les armées régulières déploient des techniques de contre

Thème 2 : Faire la guerre, Faire la paix

insurrection, coûteuses et dommageables pour leur image car elles font des victimes parmi les civils. Le rapport entre le faible et le fort se renverse. C'est ainsi que les EU ont dû retirer leurs troupes d'Irak en 2011 puis d'Afghanistan en 2020, dépassés par les coûts politiques, financiers et humains de ces nouvelles guerres.

B) L'échelle transnationale comme nouvelle échelle des conflits

Enfin l'échelle transnationale est devenue une dimension importante de ces conflits. Dans la guerre civile en Syrie, les puissances occidentales soutiennent les milices kurdes contre l'État islamique, contre lequel elles ont réalisé des frappes aériennes. Quant à la Russie et à l'Iran, elles assistent le gouvernement de Bachar el Assad contre l'ensemble des milices, parce c'est un allié et parce qu'elles le voient comme un rempart contre la domination américaine au Moyen Orient.

Les organisations djihadistes comme Al Qaida et l'État islamique conçoivent aussi leur action à une échelle transnationale. Elles nouent, par exemple, des coalitions avec d'autres groupes de combattants irréguliers qui poursuivent des objectifs politiques différents. Ainsi, au Mali, exemple d'État failli, touché par une guerre civile opposant le Nord au Sud depuis 2012, AQMI (Al Qaida au Maghreb Islamique) s'était-elle alliée au Mouvement de Libération de l'Azawad qui entend créer un État indépendant au nord.

Conclusion : Les guerres actuelles représentent donc une rupture par rapport au passé, sur le plan des acteurs comme sur le plan des facteurs et des formes. C'est pour cette raison que M. Kaldor a parlé à leur propos de « nouvelles guerres ». Cela pose la question de nouvelles méthodes pour la résolution des conflits car les mécanismes de régulation de la violence armées mises en œuvre au XX^e s ont été conçues pour des guerres entre États qui ont perdu de fait le monopole de la violence légitime.